L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 29 OCTOBRE 1880.

AVIS.

LE TARIF SUIVANT EST ADOPTÉ PAR les soussignés, et sera mis en vigueur à dater de LUNDI PROCHAIN, 25 octobre 1880.

EMMAGASINAGE.

Y compris le charroi et le travail, par balle. 40c

COMPRESSION.

Etranger, directement ou cabotage, par balle, 75c
Cabotage, par balle 65c

PRIX DEMANDÉS AUX EXPÉDITEURS.

Emmagasinage sur cotons marqués "small numbers" et cotons de spéculation 30c
Charroi et travail, par balle 25c
Travail sur coton charroyé par l'expéditeur..10c
Sur le coton portant la marque de navire, non commandé le jour où il est pesé; emmagasinage et travail par balle, avec privilège de rester trois jours, sur le coton commandé par un navire qui n'est pas prêt à le recevoir ou qui n'est pas dans le port 10c
Après trois jours d'emmagasinage (y compris les trois jours) jusqu'au 31 août prochain, par balle 30c
Charroi extra sur le coton renvoyé d'un navire ou d'un chemin de fer—à payer par l'expéditeur, aller et autant pour le retour, 15c par balle 30c
Travail sur le même 10c
Sur tout coton portant la marque du navire, portant de petits numéros ou la marque d'une classe, transporté d'une presse à une autre pour l'emmagasinage ou la compression, ou embarqué sans être comprimé, à être payé par l'acheteur, sur livraison du coton, par balle 25c
Le coton pris par la marque primitive du planteur, s'il est enlevé le jour où il est reçu et pesé, sera livré sans frais.
Les cercles extra commandés par le navire ou l'expéditeur seront fournis à raison de ....7 1/2c pièce

EXPÉDITION DE COTONS.

Prix régulier de compression—navires étrangers ou cabotage, charroi et travail, par balle 25c
Un travail payé par une presse quelconque au profit d'acheteurs, bien que non mentionné ou énuméré spécialement ici, sera exigé des acheteurs.

LEVEE STEAM COTTON PRESS COMPANY, J. C. Denis, Président.
NATCHEZ COTTON PRESS, C. J. Meyer, Propriétaire.
JACKSON COTTON PRESS, O'Brien & Co.
SHIPPERS' ORLANS AND PELICAN PRESSES, Sam Boyd & Co.
FIRE PROOF PRESS, J. P. Moore.
VIRGINIA PRESS, Lewis & Lynd.
PLANTERS' PRESS, Herndon & Krumbhaar.
ATLANTIC PRESS, M. J. Zunts & Co.
PENN PRESS, J. P. Parker & Co.
COMMERCIAL PRESS, Smith & Goldsmith.
CANAL STREET PRESS, J. C. Van Wickle.
COOPER'S PRESS, S. C. Coulon.
KENTUCKY PRESS, Keenan & Slawson.
UNION PRESS, A. P. Mason.
SOUTHERN PRESS, S. B. Steers.
23 oct—7f

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans — Nlle-Orléans, 20 octobre 1880.—A dater du 20 octobre 1880, les connections avec les gazomètres à employer dans les maisons des consommateurs de gaz seront faits aux frais de la compagnie.
Par ordre des Directeurs. V. VALLOIS, Secrétaire.
20 oct..1mois

Bureaux de la "Louisiana Oil Company" No 43, rue Baronne—L'élection annuelle de sept Directeurs de la "LOUISIANA OIL COMPANY" aura lieu le LUNDI, 1er novembre 1880, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, aux Bureaux de la dite Compagnie, No 43 rue Baronne, au premier.
J. A. DEBLANC, Président.
A. C. LANDRY, Secrétaire. 19 oct-19 20 au 1er nov

LES HERITIERS DE
J. LEVOIS
133 rue du Canal.

ONT ouvert un grand assortiment varié de toffes pour robes, noires et couleur.

POUR L'AUTOMNE.

Ces étoffes sont du dernier et meilleur genre sous le rapport des nuances, tant en Europe qu'Amérique.

—AUSSI—

Bas et linge de dessous.
Flanelles et couvertures de laine.
Soieries noires et couleur.
Satins, Brochés et Velours.

Le tout offert aux plus bas prix du marché.
3 oct

VÊTEMENTS.
COUPE PARFAITE,
AUTOMNE

LE PLUS VASTE STOCK AU SUD.
81 & 83
LÉON
Godchaux,
RUE
DU
CANAL.
NOUVELLE ORLÉANS.
CHAPEAUX, VALISES ET OMBRELLES

HIVER.

Vêtements pour tout le monde
Costumes de messieurs, de jeunes gens et d'enfants.
Articles de toilette pour hommes.
12 sept—DMarJ

JULES MANAUD,
Marchand de vins et de liqueurs au détail.
No 344 1/2 rue Poydras, coin Rempart
A vendre au détail:
5000 gallons Vin de Californie rouge, blanc et doux.

	gallon.
50 barriques Vin de B. P. Bordeaux à	$1 00
California Zinfandel No 1	80
No 2	70
Claret	60
Vin blanc, Gutedel	1 00
Riesling	90
Hock	75

Vin pour famille à $2,50 la douzaine.
Vin du Rhin, Fruits au jus, à l'eau-de-vie, &c.
Angelica, Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac, à des prix modérés.
Livraison à domicile sans frais.
26 juin—1 an.

CHAMPAGNE!
Vins de qualité supérieure de la maison Bouché fils & Co., A Mareuil-sur-Ay.
DRY VERZENAY Napoleon's Cab't.
Maximum, sec, cuvée spéciale.
En bouteilles, 1/2 bouteilles, 1/4 bouteilles.
A vendre par E. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle-Orléans, 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas

EAUX DE VICHY.
Célestins ou Hauterive—Pour la goutte, les rhumatismes, les maladies des reins et de la vessie, &c.
Grande Grille—Maladies du foie, &c.
Hôpital—Maladies de l'estomac, &c.
L'eau des Célestins est spécialement recommandée comme eau de table à cause de ses propriétés digestives et de son goût agréable.
EAU DE FRIEDRICHSHALL (Bitter Water)
Recommandée par les médecins les plus distingués contre les migraines, les maux d'estomac, les fièvres de marais, &c.
A vendre par les importateurs, les droguistes, pharmaciens, &c.
E. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle-Orléans, 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas
2 avril..1an.D Mer V

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse, Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er août—6m DMerV

Franklin Steam Sash and Blind Factory.
P.C.Malone, Propriétaire.
Au coin des rues Franklin et Clio.
FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, Bois scié, passé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les cars du dépôt de [illegible] passent devant la porte. Les ordres de campagne sont exécutés avec promptitude.
6 mars—1an. DMerV.

OFFICIEL.
Ticket Démocrate-Conservateur de la paroisse d'Orléans.

Pour Président des Etats-Unis,
GÉNÉRAL
WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE;
Pour Vice-Président des Etats-Unis
WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA;

Comme électeurs présidentiels des Etats-Unis.
L'Etat en général:
WALTER C. FLOWER,
T. C. MANNING,
1er District—C. A. BUTLER.
2me do —EMILE J. O'BRIEN.
3me do —ALLEN THOMAS.
4me do —WM. H. JACK.
5me do —GEO. H. ELLIS.
6me do —K. A. CROSS.

Pour le Congrès:
1er District—RANDALL L. GIBSON,
2me District—E. JOHN ELLIS.

TICKET MUNICIPAL.

Pour Maire—J. C. DENIS.
Administrateur des Finances—B. T. WALSHE
Administrateur des Comptes Publics—W. E. HUGER.
Administrateur des Améliorations—JNO. FITZPATRICK.
Administrateur du Commerce—WM. FAGAN.
Administrateur de Police—PATRICK MEALEY.
Administrateur des Assessments—GEO. DE LAMORE.
Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics—J. V. GUILLOTTE.
Recorder des Districts Supérieurs—ROBT. C. DAVEY.
Recorder des Districts Inférieurs—THOS. J. FORD.

MANIFESTE.

Le parti démocrate de la ville de la Nouvelle Orléans, assemblé en convention, déclare la politique et les principes qu'il professe être:

1° Une administration fidèle des affaires publiques dans l'intérêt de tous les citoyens, exigeant la plus stricte responsabilité de la part de ses mandataires envers le peuple.

2° Le dévouement à la cause de notre parti et la vérité telle que la pratiquent nos compatriotes distingués Winfield S. Hancock et William H. English.

3° Guerre à la corruption, dans les places élevées comme dans les places inférieures, aux combinaisons dans l'intérêt d'individus favorisés et à la subordination du devoir public au préjugé personnel.

Et faisant les déclarations précédentes, en convention réunie, le parti déclare de plus qu'il approuve et reconnaît la validité et la force de la disposition de la constitution de l'Etat limitant les traitements des fonctionnaires chargés de l'administration des affaires municipales, et engage les candidats de ce corps, comme un devoir, à régler leurs traitements conformément aux dispositions de la Constitution actuellement en vigueur et à observer cette mesure comme une règle dans l'administration générale de leurs divers départements, sans qu'il y ait pas d'obligations [illegible] et les contractées et que celles autorisées légalement soient régulièrement et impartialement acquittées.

Reconnaissant la condition améliorée des intérêts commerciaux et la brillante perspective que la prospérité soit rendue à notre peuple, nous signalons à l'attention de notre gouvernement municipal la question du quaiage et des impôts de quaiage. Que le contrat actuel avec les fermiers, expirant au mois de juin prochain, et avec ce contrat l'extinction d'une dette de la ville, permettront d'améliorer les intérêts commerciaux au moyen d'un système d'économie et d'une administration restreignant la taxe sur le commerce.

R. B. PLEASANTS,
Président de la Convention Démocratique et Conservatrice municipale qui a procédé aux nominations.
M. McNAMARA, Secrétaire
17 oct—au 2 nov

OFFICIEL.

Ticket de l'Association Démocratique du Peuple.

Pour Maire: JOSEPH A. SHAKSPEARE.
Pour Administrateur des Finances: G. LEGARDEUR, Jr.
Pour Administrateur du Commerce: D. M. KILPATRICK.
Pour Administrateur des Améliorations: JOSEPH COLLINS.
Pour Administrateur des Assessments: H. S. BELL.
Pour Administrateur de la Police: THOS. McINTYRE.
Pour Administrateur des Comptes Publics: H. J. RIVET.
Pour Administrateur des Edifices Publics: H. D. COLEMAN.
Pour Recorder des 1er et 4e Districts: T. G. HUNT.
Pour Recorder des 2e et 3e Districts: ERNEST MILTENBERGER.

A. C. LANIER, Secrétaire. R. B. MARR, Président.

Aux votants de la paroisse d'Orléans.

Conformément aux engagements que nous avons pris envers les intérêts du gouvernement honnête et économe de cette grande ville, nous présentons ci-dessus un ticket et nous demandons votre appui cordial et loyal. N'étant influencé par aucune clique, n'étant guidé par aucun ring, ni contrôlé par aucune procédure primaire, ou par aucune convention arrangée d'avance, un corps de citoyens représentant toutes les classes, ayant à cœur l'intérêt général de cette métropole, s'est réuni spontanément et soumet maintenant le résultat de ses conférences. Bien que, ici et là, il puisse y avoir quelques critiques captieuses sur le personnel d'une portion de ce corps, nous avons la conscience du fait que dans une communauté où depuis trop longtemps on ne regarde pas comme un devoir public l'occupation d'une place publique, et où l'on a trop souvent regardé les places comme des récompenses de services de parti, nous vous soumettons maintenant une liste de noms dont chacun se rattache à des précédents non sujets à caution, à une fervente opposition aux rings et aux méthodes de rings et dévoués à la réforme des abus qui ont alarmé et épouvanté dernièrement les amis d'un bon gouvernement et porté un coup si lamentable à la prospérité commerçante de notre ville.

Notre association repose sur des principes de réforme et d'économie sous l'empire de la constitution et des lois actuelles, sur un règlement honnête de la dette publique, sur une opposition à ce que les affaires publiques soient discutées en secret dans un comité général qui engendre des abus, sur un allègement du fardeau que supporte le port de la Nouvelle-Orléans et la transformation du port de la Nlle Orléans en un port libre le plus tôt possible, sur l'abolition des sinécures et de tous les employés inutiles, sur une diminution des dépenses et un honnête usage des deniers publics. Nous vous présentons des candidats qui, à notre avis, offrent des garanties de ces changements qui sont d'une importance vitale. Leur réputation doit être auprès de vous le seul titre à votre confiance et à votre appui.

Afin de les élire, nous nous portons garants d'un vote libre et d'un compte loyal des bulletins. Nous garantissons à chaque électeur l'exercice de ses droits et l'absence de l'intimidation. C'est à vous maintenant de sanctionner par vos suffrages l'œuvre commencée sous de si heureux auspices. Vous en serez récompensés par un gouvernement honnête, la plus grande source de la prospérité, par une ère de bonheur le plus complet que puisse donner l'autonomie du peuple.

J. A. RENSHAW, chairman du comité exécutif.
22oct—

ETAT DE LA LOUISIANE.
Bureaux du Surintendant de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans.
(Au Capitole, rue Royale, au rez-de-chaussée.)
Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1880.

CONFORMÉMENT à l'opinion de l'avocat général et aux instructions du gouverneur, les bureaux du surintendant de l'enregistrement resteront ouverts, au ST. PATRICK'S HALL, jusqu'à SAMEDI, 30 octobre 1880, de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et de 4 à 7 heures du soir afin de permettre l'enregistrement de ceux qui ne se sont pas encore fait enregistrer.
CHAS. CAVANAC, Surintendant de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans. 23 oct—8t

AVIS D'ÉLECTION.
Bureau du Shérif civil, Paroisse d'Orléans.
Nlle-Orléans, 2 octobre 1880.

EN vertu de et sous l'autorité de trois diverses proclamations lancées par son Excellence Samuel Douglas McEnery, gouverneur intérimaire de l'Etat de la Louisiane, la première à la date du 31 juillet 1880, la seconde à la date du 7 août 1880, et la dernière à la date du 30 août 1880, ordonnant qu'une élection sera tenue le mardi 2 novembre 1880, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour les objets suivants, savoir:

1. D'élire des électeurs pour le Président et le vice-Président des Etats-Unis.
2. D'élire des membres du Congrès pour représenter les divers districts congressionnels de l'Etat de la Louisiane dans le quarante-septième Congrès des Etats-Unis.
3. D'élire des officiers de ville pour la ville de la Nlle-Orléans.
4. D'élire deux recorders pour la ville de la Nlle-Orléans.

Avis est présentement donné qu'une élection sera tenue conformément à la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, le mardi 2 novembre 1880, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans toute la ville de la Nlle-Orléans et toute la paroisse d'Orléans, en tels lieux qui seront établis par le gouvernement de ville de la Nlle-Orléans, dans le but de voter pour les officiers suivants, savoir:

I.—Huit Electeurs du Président et du Vice-Président des Etats-Unis, dont deux seront pris dans l'Etat tout entier, et dont six viendront des divers districts électoraux de l'Etat.

II.—Deux Représentants au Congrès, pour représenter l'Etat de la Louisiane dans le 47e Congrès des Etats-Unis pour le terme de deux ans, à partir du 4 mars 1881, savoir:
Un pour représenter le Premier District Congressionnel, composé des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième Wards de la ville de la Nlle-Orléans, (et des) Paroisses de Plaquemines et de St. Bernard.)
Un pour représenter le Deuxième District Congressionnel, composé des Premier, Deuxième, Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et Dix-Septième Wards de la ville de la Nlle-Orléans, (et des Paroisses de Jefferson, St. Charles, St. Jean Baptiste, St. James.)

III. Les officiers de ville suivants pour la ville de la Nlle-Orléans, pour le terme de quatre ans, savoir:
Un Maire.
Un Administrateur de Finance.
Un Administrateur du Commerce.
Un Administrateur des Améliorations.
Un Administrateur des Assessements.
Un Administrateur de Police.
Un Administrateur des Comptes Publics.
Un Administrateur des Waterworks et Edifices Publics.

IV. DEUX RECORDERS qui occuperont leurs places jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou qualifiés, savoir:
Un Recorder pour la Première Cour de District de Recorder, composé du territoire compris dans le premier et quatrième districts de la ville de la Nlle-Orléans.
Un Recorder pour la Seconde Cour de District de Recorder, composé du territoire compris dans le second et troisième districts de la ville de la Nlle-Orléans.
Les dits deux Recorders doivent être élus respectivement par les votants qualifiés des dits deux districts de Cour de District de Recorder.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
2oct—32t

L'Association Démocratique du Peuple
A NOMMÉ
Pour Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics,
H. DUDLEY COLEMAN.
QUI EST-IL?

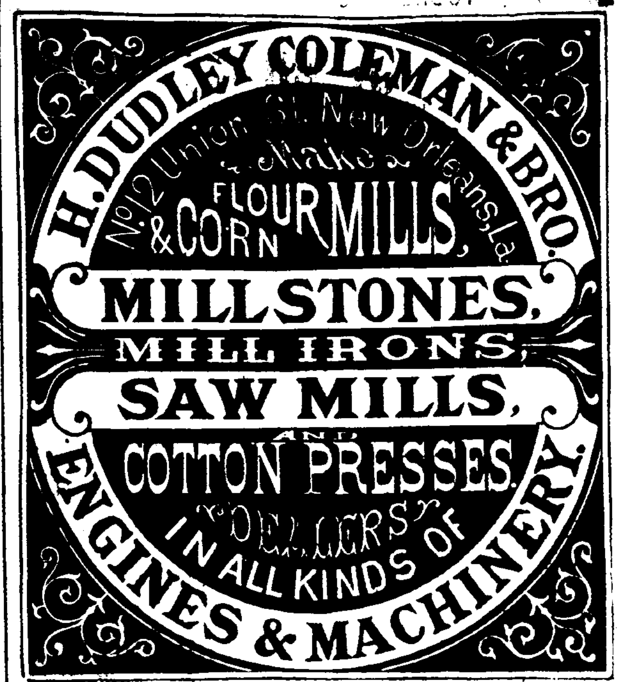

Mairie de la Nouvelle-Orléans
Hôtel de Ville, 22 octobre 1880.

Conformément à la section 12 de la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, ont été désignés les lieux suivants où seront reçus, dans les différents precincts, les votes donnés à l'élection qui aura lieu dans la paroisse d'Orléans, MARDI, 2 novembre 1880.
J. W. PATTON, Maire.

PREMIER WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à St. Thomas, de la rue Thalie à Felicite. Poll, coin des rues Robin et Tchoupitoulas.
Precinct No 2—De la rue St. Thomas à Constance, de la rue Thalie à Felicite. Poll, rue Annunciation, entre Robin et Terpsichore.
Precinct No 3—De la rue Constance à Prytanée, de la rue Thalie à Felicite. Poll, coin des rues Robin et Magasin.
Precinct No 4—De la rue Prytanée, à Carondelet, de la rue Thalie à Felicite. Poll, coin des rues St Charles et Melpomène.
Precinct No 5—De la rue Carondelet à Franklin, de la rue Thalie à Felicite. Poll, rue Terpsichore, entre Dryades et Baronne.
Precinct No 6—De la rue Franklin à Claiborne, de la rue Thalie à Felicite. Poll, coin des rues Howard et Melpomène.

DEUXIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve aux rues Annunciation et Tchoupitoulas et de la rue Julie à Thalie. Poll No 204 rue Tchoupitoulas.
Precinct No 2—Des rues Annunciation et Tchoupitoulas à Camp, de la rue Julie à Thalie. Poll No 269 rue Magasin.
Precinct No 3—De la rue Camp à Baronne, de Julie à Thalie. Poll, coin nord-ouest des rues Delord et St Charles.
Precinct No 4—De la rue Baronne à Franklin, de la rue Julie à Thalie. Poll, coin des rues Baronne et Calliope.
Precinct No 5—De la rue Franklin à Locust, de la rue Julie à Thalie. Poll, coin nord-ouest des rues Clio et Franklin.
Precinct No 6—De la rue Locust à l'Avenue Carrollton, de la rue Julie à Thalie. Poll, 221 rue Locust.

TROISIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Magasine, de la rue Canal à Julie. Poll, 119 Tchoupitoulas.
Precinct No 2—De Magasine à Carondelet, de la rue Canal à Julie. Poll, coin des rues Perdido à St-Charles.
Precinct No 3—De Carondelet à Dryades, de la rue Canal à Julie. Poll, 123 Baronne.
Precinct No 4—De Dryades à Bassin, de la rue Canal à Julie. Poll, 158 rue Dryades.
Precinct No 5—De Bassin à Liberté, de la rue Canal à Julie. Poll, coin des rues Commune et Liberté.
Precinct No 6—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Julie. Poll, coin des rues Magnolia et Poydras.
Precinct No 7—De Liberté à Claiborne, de la rue Perdido à Canal. Poll, coin Commune et Claiborne.
Precinct No 8—De Claiborne à Johnson, de la rue Gravier à Julie. Poll, coin des rues Perdido et Prieur.
Precinct No 9—De Claiborne à Johnson, de la rue Gravier à Canal. Poll, rue Commune, entre Derbigny et Roman.
Precinct No 10—De Johnson à Broad, de la rue Canal à Julie. Poll, 455 rue Gravier.
Precinct No 11—De Broad au chemin de la Métairie de la rue Canal à Julie. Poll, coin des rues Gasquet et Broad.

QUATRIÈME WARD.

Precinct No 1—De Levée à Dauphine, de la rue Canal à St Louis. Poll, No 43 Passage de la Bourse.
Precinct No 2—De Dauphine à Tremé, de la rue Canal à St Louis. Poll, coin des rues Bourgogne et Bienville.
Precinct No 3—De Tremé à Claiborne, de la rue Canal à St Louis. Poll, coin des rues Bienville et Marais.
Precinct No 4—De Claiborne à Johnson, de la rue Canal à St Louis. Poll, 332 rue Bienville, entre Roman et Derbigny.
Precinct No 5—De Johnson à Broad, de la rue Canal à St Louis. Poll, 456 rue Bienville, entre Tonti et Rocheblave.
Precinct No 6—De Broad au Lac Pontchartrain, et de la rue Canal et du Nouveau Canal au Canal d'Orléans et à la rue St Louis. Poll, rue Canal, entre Broad et White.

CINQUIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue Royale, de la rue St Philippe à St Louis. Poll, coin Ste Pierre et Chartres.
Precinct No 2—De la rue Royale à Bourgogne, de la rue St Philippe à St Louis. Poll, coin Dauphine et Orléans.
Precinct No 3—De la rue Bourgogne à Marais, de la rue St Philippe à St Louis. Poll, rue St Pierre, entre Remparts et Bassin.
Precinct No 4—De la rue Marais à Derbigny, de la rue St Philippe à St Louis. Poll, coin Orléans et Marais.
Precinct No 5—De Derbigny à Miro, de la rue St. Philippe à St Louis. Poll, coin Orléans et Prieur.
Precinct No 6—De Miro au Lac Pontchartrain, et de la rue St Louis et du canal d'Orléans au Bayou St. Jean et à la rue St. Philippe. Poll, rue Dumaine, entre Rocheblave et Dorgenois.

SIXIÈME WARD.

Precinct No. 1—Du fleuve à Royale, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll, rue Hôpital, entre Gallatin et Vieille Levée.
Precinct No 2—De Royale à Remparts, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll, 275 rue Bourgogne, près Hôpital.
Precinct No. 3—De Remparts à Claiborne, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll, coin du Chemin du Bayou et de la rue Robertson.
Precinct No 4—De Claiborne à Galvez, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll, coin du Chemin du Bayou et Claiborne.
Precinct No. 5—De Galvez au Bayou St Jean de la rue Esplanade à St-Philippe. Poll, 248 rue Rocheblave, entre Hôpital et Quartier.

SEPTIÈME WARD.

Precinct No. 1—Du fleuve à la rue Bourgogne et des Champs Elysées à la rue Esplanade. Poll, rue Victoire, entre Français et Champs Elysées.
Precinct No 2—De la rue Bourgogne à Marais et des Champs-Elysées à la rue Esplanade. Poll, Coin des rues Remparts et Kerlerec.
Precinct No. 3—De la rue Marais à Célestine, des Champs-Elysées à la rue St. Antoine. Poll, Coin des rues Français et Claiborne.
Precinct No 4—De la rue Marais à Célestine, de la rue St. Antoine à St. Bernard. Poll, coin des rues Annette et Giraud.
Precinct No. 5—De la rue Marais à Galvez, de St Bernard à Esplanade. Poll, coin des rues Laharpe et St Bernard.
Precinct No. 6—De rues Galvez et Célestine à Broad et le Canal Marigny, et des Champs-Elysées à la rue Esplanade. Poll, coin des rues Forest et St Bernard.
Precinct No 7—De Esplanade, Broad et le canal Marigny au Lac Pontchartrain, du Bayou St. Jean aux Champs-Elysées. Poll, coin Laharpe et White.

HUITIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Royale, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, coin des rues Enghein et Moreau.
Precinct No 2—De Royale à St-Claude, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, No 35, rue Poète.
Precinct No 3—De St-Claude à Robertson, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, avenue Washington, entre Urquhart et Giraud.
Precinct No 4—De Robertson à la promenade Florida, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, avenue Washington et Claiborne.
Precinct No 5—De la promenade Florida au lac Pontchartrain, des Champs Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, Milneburg, vieux lac.

NEUVIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue St-Claude, de l'Avenue Lafayette à la rue Clouet. Poll, coin des rues Royale et Montégut.
Precinct No 2—Du fleuve à la rue St-Claude, de la rue Clouet à Pauline. Poll, wigwam, coin des rues Dauphine et Elmire.
Precinct No 3—Du fleuve à la rue St. Claude, de la rue Pauline à Pologne. Poll, coin des rues Dauphine et Barthélemy.
Precinct No 4—Du fleuve à la rue St. Claude, de la rue Pologne à la ligne d'en bas. Poll, coin de l'Avenue Jourdan et Dauphine.
Precinct No 5—De la rue St. Claude à la Promenade Florida, de l'Avenue Lafayette à la rue Pologne. Poll, rue Urquhart, entre Port et St-Ferdinand.
Precinct No 6—De la Promenade Florida le long de l'Avenue du Peuple au Lac Pontchartrain, et de là, le long du Lac Pontchartrain aux Rigolets et le long des Rigolets au Lac Borgne, et de là le long du Lac Borgne au Bayou Bienvenu, et de là le long du Bayou Bienvenu à la Promenade Florida. Poll, maison d'école, chemin de Gentilly, près des fortifications.

DIXIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue St-Thomas, de Félicité à Première. Poll, station de police.
Precinct No 2—De la rue St-Thomas à Annonciation, de Félicité à Première. Poll, ——
Precinct No 3—De la rue Annonciation à Magasine, de Félicité à Première. Poll, ——
Precinct No 4—De Magasine à St Charles, de Félicité à Première. Poll, ——
Precinct No 5—De St Charles à Rempart, de Félicité à Première. Poll, coin Jackson et Dryades.
Precinct No 6—De Rempart à Howard, de Félicité à Première. Poll, coin Joséphine et Liberté.
Precinct No 7—De Howard à un point de la rue Tonti, de Félicité à Première. Poll, coin Jackson et Freret.

ONZIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Chippewa, de Tolédano à Première. Poll, No 31 rue Washington.
Precinct No 2—De Chippewa à Laurel, de Tolédano à Première. Poll, No 71, rue Washington.
Precinct No 3—De la rue Laurel à Magazine, de la rue Tolédano à Première. Poll au No 114 de la rue Washington.
Precinct No 4—De la rue Magazine à Prytania, de la rue Tolédano à Première. Poll au No 197 de la rue Washington.
Precinct No 5—De la rue Prytanée à Dryades, de la rue Tolédano à Première. Poll au coin des rues Washington et Prytanée.
Precinct No 6—De la rue Dryades à Liberté, de la rue Tolédano à Première. Poll, rue Washington, entre Dryades et St Denis.
Precinct No 7—De la rue Liberté au Canal Melpomene à la pointe, de la rue Tolédano à Première. Poll, Coin des rues Washington et Magnolia.

DOUZIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue Laurel, de la rue Tolédano à l'avenue Napoléon. Poll, coin des rues Tchoupitoulas et Austerlitz.
Precinct No 2—De la rue Laurel à Camp, de la rue Tolédano à l'avenue Napoléon. Poll, rue Magazine, entre Peniston et Amelia.
Precinct No 3—De la rue Camp à Broad, de Tolédano à l'avenue Napoléon. Poll, rue St Charles, entre les rues Berlin et Milan.

TREIZIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Laurel, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters. Poll, coin Upper Line et Tchoupitoulas.
Precinct No 2—De Laurel à Prytania, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters. Poll, coin des rues Bordeaux et Magazine.
Precinct No 3—De Prytania à Broad, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters. Poll, coin des rues Valence et Carondelet.

QUATORZIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à St. Charles, de l'avenue Peters à la rue Lowerline. Poll, coin des rues Magazine et Eleonore.
Precinct No 2—De St Charles au Melpomene Canal, et de Lowerline à la ligne de l'avenue Peters. [illegible] Poll, coin des rues Green et Edmond.

QUINZIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Verret du fleuve au marché. Poll, coin des rues Patterson et Verret.
Precinct No 2—De Verret à l'avenue Verret du fleuve au marché. Poll, rue Morgan, près Elmire.
Precinct No 3—De la rue Market à la limite des paroisses d'Orléans et Jefferson et du fleuve à Verret. Poll, coin des rues Franklin et Jackson.
Precinct No 4—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse. Poll, canal Verret.
Precinct No 5—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne divisant la propriété de Mme Lewis et le couvent des Ursulines. Poll, Tunisburg.
Precinct No 6—De la ligne de la propriété de Mme E. Lewis et du couvent des Ursulines aux lignes des paroisses Orléans et Plaquemines et du fleuve aux paroisses Orléans et Jefferson. Poll, chemin du raccourci.

SEIZIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à St Charles de Lowerline à l'Avenue Carrollton. Poll rue Adam près Macarthy.
Precinct No 2—De la rue St Charles à Melpomene [illegible] de Lowerline à l'Avenue Carrollton. Poll coin des rues Adam et Seconde.

DIX-SEPTIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue Cinquième de l'Avenue Carrollton à Upperline. Poll vis-à-vis le marché, entre les rues Hampson et Seconde.
Precinct No 2—De la rue Cinquième [illegible] de l'Avenue Carrollton à Upperline. Poll, coin des rues Frateme et Dublin.
Precinct No 3—Est borné par la rue Orléans, rue Upperline et canal Upperline au Lac au nouveau Canal et de là à l'Avenue Carrollton. Poll, Lake End à Henry Cook's.
23oct—

PRET.
Nouvel assortiment de Chemises,
Lingerie de dessous d'automne,
Lingerie de dessous d'hiver,
CRAVATES ÉLÉGANTES,
MAINTENANT EN VENTE
Au Magasin de
B. T. WALSHE,
13 Rue St-Charles.

LES commandes de la campagne seront promptement remplies. Les prix sont garantis être aussi modiques que ceux de tout autre établissement de cette ville. 12 oct—

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent.
De toutes dénominations, coupons et enregistré de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 34.
27mai—tlj

PIANOS.

En choisissant un instrument pour votre famille, soyez certain de vous en procurer un qui résistera au climat et qui, en outre, réunira tous les avantages et vous donnera parfaite satisfaction. Cherchez aussi à acheter à aussi bas prix que possible le meilleur instrument qui se puisse trouver. Arrivez à combiner toutes ces conditions est chose simple: Achetez d'une maison dont la réputation est établie, dont la garantie a de la valeur et où en tout temps on trouve les pianos les plus célèbres.

Le Grunewald Hall est connu dans tout le pays comme le premier magasin de musique, le Quartier Général des plus beaux pianos et orgues fabriqués du monde et aussi, ayant la réputation de vendre aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles. N'hésitez pas à vous y rendre; les immenses entrepôts sont remplis de pianos de tous genres des célèbres fabriques Steinway, Knabe, Weber, Fischer et des vieux favoris, les pianos renommés dans le monde entier,

Pleyel, Wolff & Co,
DE PARIS,

connus ici depuis plus de cinquante ans et n'ayant pas de supérieurs pour leurs sons brillants nobles, leur élasticité de touche et d'action, leur durée sans rivale dans notre climat. Les nouveaux genres qui viennent d'être reçus, sont dans des cadres en fer, une excellente amélioration à leur nombreuses qualités musicales et mécaniques. Prix plus réduits et conditions plus faciles que jamais. Soyez sûr de vous adresser à moi quand vous aurez besoin d'un bon piano et d'un bon orgue. Pleine satisfaction garantie. Vieux pianos achetés ou pris en échange de neufs. Souvenez-vous de

LOUIS GRUNEWALD,
GRUNEWALL HALL,
De 14 à 22 RUE BARONNE.
19sept—

La Grande Fabrique de Chaussures du Sud, établie en 1875.

CETTE Fabrique, depuis sa fondation, a toujours eu à son emploi un fort personnel d'habiles cordonniers. C'est dû à l'énergie et à l'entreprise de M. JOHN HANSEN, propriétaire de l'établissement.

M. JOHN HANSEN signale à l'attention de ses nombreux clients et du public en général son magnifique assortiment de Bottes et Chaussures pour Hommes, femmes et enfants, et les invite à venir l'examiner avant d'acheter ailleurs.

JOHN HANSEN,
Fabrique de Chaussures du Sud,
33 et 35 rue du Canal,
29 sept—6m. En face la Douane.

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR JEUNES FILLES,
DIRIGÉ PAR Mme M. S. FARNET,
275 rue Dauphine.

LA prochaine session commence le premier lundi de septembre 1880. Mme Farnet a fait choix des meilleurs professeurs pour la seconder. L'établissement, réparé de fond en comble, offre maintenant aux élèves tout le confort désirable. 18août—3m

Institut Markey et Picard
A l'angle des rues Esplanade et Tonti, Nouvelle-Orléans, Lne
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

Outre les professeurs attachés à l'établissement, M. J. E. Seaman fera un cours de mathématiques, et M. A. Fortier de langue française.
Mme Samuel donnera des leçons de musique, Mme J. F. Markey de chant et de solfège.
Pour plus amples informations, s'adresser à l'Institut. 1er sept—2mDMaJ

Hôtels, Sources, etc.

PENSION PRIVEE,
123 ...... RUE ROYALE 123
Entre St-Louis et Toulouse, Nlle-Orléans.

MADAME TRAPOLIN prévient sa nombreuse clientèle ainsi que les voyageurs, que rien n'a été épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, autant par l'élégance de ses appartements que par le service de sa table. Les voyageurs désirant trouver un chez soi, ne doivent pas manquer de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce.
Les prix sont des plus modérés.
On sollicite le patronage des personnes de la campagne. 31août—3m

HOTEL WEST END.
NOUVEAU LAC.

Le RESTAURANT le plus SOMPTUEUX et le MIEUX TENU sur l'eau.
Les METS les plus DELICATS et les plus RARES y seront servis aux prix de la ville.
Bâtisse nouvelle et élégamment meublée. Le public est cordialement invité à la venir examiner.

F. MICHOLET, Propriétaire.
FRITZ HUPPENBAUER, Directeur.
28 juillet—3m.

L. O. DESFORGES, Nlle Orléans. HY J. MONTAGNET, Nlle Orléans. JOS. S. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal
COMPANY.
DESFORGES,
MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Planteurs, Familles approvisionnés aux prix les plus réduits du marché.
CHARBON en car, pour expédition.
Chantiers: 1er, rue Levée, entre Port et St. Ferdinand; 2me, rue Levée, vis-à-vis la rue Mandeville; 3me, rue Levée, entre Henderson et Robin.
AGENTS POUR LE BAYOU SARA COAL DEPOT
BUREAU: Coin des rues Gravier et Carondelet
Nlle Orléans, Louisiane.
1er août—6m

CHARBON.
CHAS GAULON Office 120 Passage de la Bourse. Dépôt encoignure Chartres et Champs Elysées, offre le meilleur Charbon de Pittsburg aux plus bas prix du marché. Plein poids garanti.
3août—

BODLEY BROTHERS
ONT assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bras, [illegible] wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à tir, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voitures, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux d'arcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
mai—1 an

National Bell Telephone Company.
Compagnie nationale du Téléphone de BELL.
AGENCE GÉNÉRALE POUR LES Etats de la Louisiane et du Mississippi

INFORMATIONS complètes et particularités fournies pour l'établissement de communications par le téléphone dans toute ville, station, habitation, tout village, atterrissage, etc., dans ces Etats. Boite de Poste 29.
W. H. BOFINGER, Agent général, No 47 rue du Camp.
2 oct—1m

A. GONTHIER,
Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.

J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des prix excessivement minimes.
Avant une grande expérience dans la coupe des vêtements je puis garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes.
Tout ordre sera promptement exécuté.
12 sept—1an A. GONTHIER.

Fabricants de sucre et Brasseurs.
1851 .... BONNABEL 1880
BI-SULFITE DE CHAUX

VINGT NEUF ANNÉES consécutives de succès ont établi sans conteste la supériorité du Bi-Sulfite de Chaux de Bonnabel sur tous les antiseptiques et agents de défécation et de décoloration qui aient jamais été employés dans le traitement des JUS DE CANNE. Tous les brasseurs du nord et de l'ouest font également usage du bi sulfite.
Demandez les circulaires accompagnées de renseignements à H. BONNABEL, 37 rue North-Peters.
5oct—2m

A. F. WEBER,
LE TAILLEUR FASHIONABLE bien connu,
A transféré son magasin du No 134 de la rue du Canal au No 153 de la rue de la Commune entre St. Charles et Carondelet. 1er oct—3m.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie Jean Marie
Allain Pierre
Anziss F
Allemand Louis
Angammarre Eugène
Arzarez
Astagno Bernard
Bordes Alexandre, François et Mariette
Barthe Mme Veuve George
Butler Mme Vve
Bessy Charles
Bistes Jean
Brunet Adrien
Bourgeois Marguerite
Bonneville Marcelin
Bochud Jules Gustave
Berdelay Joseph
Bettinger Mr
Bourrier Mme Vve
Corvaisier Joseph
Courtiade Eugène
Chiapella A
Chauveau Louis
Castagnon Paul
Cencier Alexandre
Colladant Jacques
Coussirat Saint Pierre
Chatelain Mme, née Catherine Jardin
Casaubon Mme Vve
Chuzet Ernest
Deron Luc Thérèse Henri
Dornier J V
Dupuget Marie
Darguure Joseph François
Dafaut J
Dallery Claudine
Danolol Mme
Dornier Jules Victor
Frarier Jean Michel
Fuchard Emile
Forstall's Sons
Fage Louis
Flouch Mme Charles
Fabelier Mme Vve
Ferran Jean
Galinier Mr
Godin Charles
Gouffe Mr
Guiraud Mme Vve Joseph
Herbert Louis
Hery Martin
Harent Pierre Jacques Delphin
Iffrig Mme
Jarriat François
Juven Eugène
Krepper Michel
Lacroix Pierre Paul
Leblanc Auguste
Labanest Mathieu
Legros Mr
Leronge Alphonse
Levin [illegible] Félix
Le Vendre ou Le Vaindre Jean Mathurin
Lefevre Mr
Lancelot Mme Jean Marie
Lefevre P
Laurent Germain et Emile
Le Stum Yves Marie
Lacaze Jean
Lahitte Mme Vve
Lefevre Désiré
Lavery Francisque
Lussan Dominique
Muller William
Marillier
Marcel Joseph
Muguier Joseph
Masure Louis
Moirand Mme de
Meyniel Jean
Malastre Pierre
Marbot Jean Marie
Ostallier Charles
Péres Dominique
Poivet André
Picart Mme Vve, née Louise Par'sot
Penat Pierre
Preisach Albert
Pelouin Victor François Jean
Pésé Adolphe
Perpant Ernest Michel
Poirson Philippe Ernest
Rocques Jean Baptiste
Rougeau Ambroise
Rousseau Louis
Rougoufre Auguste
Rolland Edouard
Schwartz Mr
Barrat Mme Vve Célestin
Semin Mr
Tristani Mr

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.
Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.
La Nouvelle-Orléans, Le 9 octobre 1880.
Le Gérant, FRANCIS NAVONE.
9 oct—

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne.,
Mardi, 9 Novembre 1880.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE L.
GROS LOT: $30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 9 Novembre 1880.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,
M. A. DAUPHIN, Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du
MARDI, 9 Novembre 1880,
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et devront, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN, PRÉSIDENT,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

N.B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres [illegible].

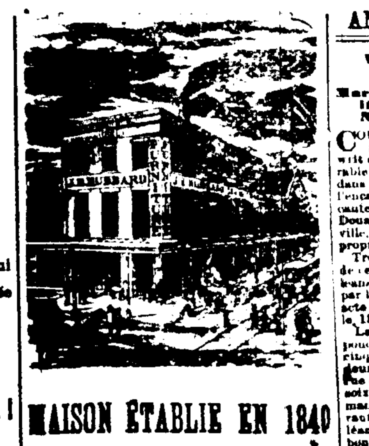

MAISON ÉTABLIE EN 1840
PALAIS DE MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

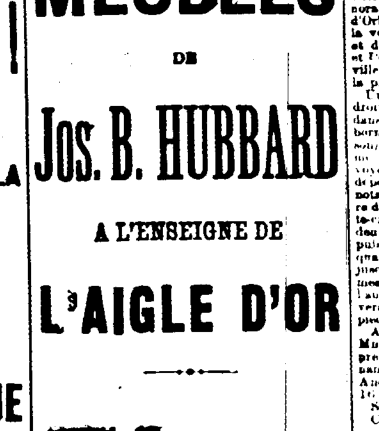

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles,—derniers genres.

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement briliant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à ien. Canapés, Chaises longues se repliant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Orins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

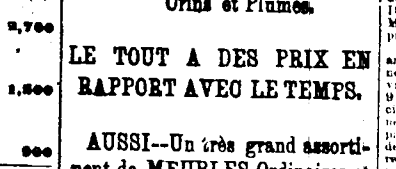

A bon marché pour du comptant.
Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!
Emballage et livraison gratis.
Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Margaret Mulligan vs l'Eglise Catholique Romaine du diocèse de la Nouvelle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 816—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 23 novembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:
Trois lots de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Orléans, Bourbon, Ste-Anne et Royale, désignés par les lettres B C D sur un plan attaché à un acte passé par devant Octave De Armas, notaire, le 15 juillet 1873.
Le lot B mesure soixante treize pieds quatre pouces de face à la rue Orléans sur cent soixante cinq pieds six pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, s'étendant vers la rue Ste. Anne, dont la façade sur cette rue est de soixante-treize pieds quatre pouces, le lot D formant le coin des rues Orléans et Bourbon, mesurant soixante-quatre pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur et façade à la rue Bourbon de cent cinq pieds six pouces le tout entre lignes parallèles et le lot C mesure trente pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Ste. Anne sur soixante pieds neuf pieds et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Acquis le 15 juillet 1873.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21oct—21,28—4,11,18,23nov

Alphonse Martin vs James Robinson et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 379—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI, le 6 novembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les droits, privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gasquet, anciennement Jackson, Dorgenois, Palmyre et Broad, désigné comme lot No Un sur un plan dressé par L. Surveyor en date du 10me jour d'octobre 1871 et déposé à l'étude de P. P. Labarre, anciennement notaire en cette ville, le dit lot formé l'encoignure des rues Palmyre et Broad et mesure quarante-cinq pieds de face à la rue Palmyre cinquante-deux pieds et sept lignes de face à la rue Broad, puis se fermant diagonalement mesure cent quatorze pieds quatre pouces et quatre lignes jusqu'à qu'il se réunisse sur la ligne du fond [illegible] mesure cinq pieds quatre pouces et six lignes, l'autre profondeur [illegible] vers la rue Palmyre mesure cent cinquante neuf pieds dix pouces et quatre lignes.
Acquis par feu James Robinson par achat de Mme Catherine Hanley (née Flood) veuve en premières noces de William O'Hearn maintenant de Patrick Hanley, par acte passé par devant Andrew J. Armstrong notaire en cette ville, le 16 février 1875.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 Oct—6, 13, 20, 27—Nov. 3, 6.

Pierre Leblanc vs. Mme Sophia Gassmann, épouse de Pierre Pratt et son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7250—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi dirigé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs et des Négociants, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI, 27 novembre 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:
Un morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le [illegible] District de cette ville dans le carré borné par les rues Promenade [illegible], St Pierre, Miro et Galvez, [illegible] face rue St Pierre [illegible] de profondeur et de façade rue Miro, mesure américaine [illegible]
Acquis par Mme Sophia Pratt [illegible] notaire en cette ville [illegible] 1879.
Conditions [illegible]
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 oct—26—nov 2 9 16 23 27

Babet Kern, veuve de Charles Leb, Sr. et al vs George Washington Randolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 274—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 27 novembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:
Une certaine portion d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans désigné par le numéro quarante deux de l'ilet [illegible], borné par les rues Bacchus, Felicity, Dryades et St. Andrew [illegible] W. T. Lewis ancien notaire de la Nouvelle-Orléans [illegible] de face à la rue Bacchus maintenant rue Baronne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. La maison portant le No 184 de la rue Baronne la dite propriété a été acquise par le dit Randolph de A. W. Perry par acte passé pardevant A. D. Doussan notaire le 21 octobre 1869.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26oct—26—nov 2 9 16 23 27

VENTE DE CONSTABLE.

B. Estaloie vs S. Jacob.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 407—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt coin Tolédano et Tchoupitoulas, SAMEDI 6 novembre 1880 à midi des propriétés ci-dessous décrites, savoir:
Un cheval, wagon et harnais, etc. conformément à un inventaire dans mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée.
Conditions: Comptant sur les lieux.
ROGER MURPHY, Constable.
27 oct—27—nov 6

James Jones vs Charles Howald.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 154—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville MARDI 2 novembre 1880, à midi de la propriété ci-après décrite, savoir:
Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés comme lots Nos 4 et 5 de l'ilet No 9 qui est compris entre les rues St Claude anciennement Bons Enfants, Press, Marais anciennement Morales, et St Ferdinand, selon un plan par L. H. Pilié. Le lot No 5 forme l'encoignure des rues St Claude et Press. Les dits lots mesurent 24 pieds de face à la rue St Claude, sur une profondeur de 100 pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
N. V. VINET, Constable.
2oct—2 9 16 23 30 nov 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Bowman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 849—Division ——Attendu que Bernardina Schumacher, veuve de John Bowman, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu John Bowman décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21oct—21,24

Succession de M et Mme Henry Rahe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 926—Division —Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu M. et Mme Henry Rahe, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
27 oct.—31 nov

Louis Koelsbergen vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 86.—Division "C"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Lawrence F. Barrett, syndic de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 oct—23, 27, 31.

Succession de Mme Marie Tullie Jeanne Simon femme décédée de J. Chas. de Mahy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 874—Division —Attendu que J. Chas de Mahy a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration pour la succession de feue Marie Tullie Jeanne Simon, sa femme, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 oct—27,31

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

490 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO., Encanteurs. Il sera vendu VENDREDI, 29 oct. 1880, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres—
490 caisses bottes, souliers et brodequins.
Formant un bel assortiment
Conditions à la vente. 29oct

PAR D. E. MORPHY.

CLOUS. CLOUS. CLOUS

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra sur la Levée, au pied de la rue Poydras, à 10 heures et demie, a.m. VENDREDI, 29 octobre 1880.
571 barillets clous provenant du naufrage du Florence Meyer.
Conditions—comptant sur les lieux. 29 oct—1f.

Faïence et Faïence jaune, Jouets, &.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 30 octobre 1880, à 11 1/2 heures du matin au magasin Nos 108 et 110 rue Magazine.
Un grand assortiment de Faïence et Faïence jaune et Jouets.
Conditions: Comptant sur les lieux.
29oct—1f

Marchandises avariées ex steamer Florence Meyer.

PAR D. E. MORPHY, encanteur. Il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, VENDREDI 29 octobre 1880, à 10 1/2 heures du matin, sur la Levée au pied de la rue Poydras.
Un grand assortiment général de produits de l'Ouest et autres marchandises.
Conditions—Comptant sur les lieux.
27 oct—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Billets divers pour clore la liquidation de l'Association du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI 6 novembre à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane.
Divers Billets pour clore la liquidation de l'Association du Crédit Foncier de la Nouvelle Orléans.
Toutes les informations seront données par le Pascal Chapman 70 et 76 rue Poydras
Conditions—comptant. 28oct

Propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.
No 151 rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.
Succession de Victor H. Lees. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 83.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 30 octobre 1880 à midi sera vendu à la criée publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 22 septembre 1880 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Remparts, St Pierre et Bourgogne mesurant 37 pieds 5 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 120 pieds [illegible] M. Nazé et dans le fond par la propriété appartenant [illegible] à M. Four [illegible] du dit lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme le No 151 de la rue Toulouse a été acheté par feue Mme Adèle Lees, née Leruder, la mère décédée de la défunte de Simon G. Daumer par acte passé pardevant A. E. Bienvenu notaire en cette ville en date du 23 mars 1859, et le dit Victor H. Lees a acquis la propriété en [illegible] héritage de sa feue mère dans la succession fut ouverte [illegible] Cour de District, dossier No [illegible]
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera [illegible] la vente.
Acte de vente pardevant W. J. Castell notaire [illegible]
25 sept—20 oct 2 9 16 23 30

PAR HOEY, & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
DÉPÔT DE THÉ ET DE CAFÉ DE MARTIN.
No 67 rue Poydras.
Avec Machine Stock et Installations Cheval et Wagon.

PAR HOEY & O'CONNOR. [illegible] encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI 30 octobre 1880 à 10 heures du matin, sur les lieux No 67 rue Poydras entre celles Magazine et Tchoupitoulas, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans rendu le 14 septembre 1880 dans l'affaire de J. J. Martin & Co vs Leonard [illegible] No 137 du dossier de la dite cour, sera vendu à l'encan:
Le contenu de l'établissement No 67 rue Poydras connu comme le dépôt de Thé et de Café de Martin comprenant le stock de thés, cafés et épices, machine, installations, etc. et un cheval et un wagon.
Il y a plus de 200 1/2 coffres de thés de choix de différentes marques. Quelques lots de café Maracaibo, une balance de Howe No 3 neuve, deux machines à griller le café et un assortiment d'épices. Le tout devant être vendu au détail conformément à un catalogue qui sera fourni le jour de la vente.
Conditions—Comptant sur les lieux et toutes les marchandises devront être enlevées immédiatement après la vente.
20oct—20 23 24 28 29 30.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
MEUBLES, BILLET A RECEVOIR ET DÉPÔT A LA NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION A L'ENCAN.
Succession de Rose Stegher
No 233—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR B. ONORATO encanteur, bureau No 45 rue Royale—MERCREDI le 3 novembre 1880 à 10 heures et demie du matin. Il sera vendu à l'encan au No 341 de la rue Ste Anne, par décret de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D en date du 21 octobre 1880.
Un lot d'effets mobiliers, linge, etc.
—ET—
à midi et demi à la Bourse des Encanteurs et des Négociants rue Royale entre Canal et Douane.
Un billet à recevoir souscrit par Brice Senior à l'ordre de la défunte pour $600 en date à la Nouvelle Orléans, du 17 mars 1880 payable un an après la date avec intérêt.
Un reliquat comptant à la New Orleans Savings Institution au crédit de la défunte de $511.72.
Conditions—Comptant sur les lieux.
23oct—23 30—3nov.

PAR C. E. GIRARDEY.

Une belle maison avec vaste terrain—Jardin et verger au coin N.-E. des rues Esplanade et Galvez.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI 30 octobre 1880 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles.
La belle résidence de famille de M. Félix Labatut formant le coin N.-E. des rues Esplanade et Galvez dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Galvez et Johnson.
La propriété comprend quatre grands lots de terre, mesurant une façade totale de 87 pieds 7 pouces et 5 lignes à la rue de l'Esplanade, 87 pieds 1 pouce de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Galvez de 188 pieds 1 pouce, et 193 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté qui la divise de la propriété voisine appartenant à Mme Théodore Lanaux. La propriété est désignée par le No 327 Esplanade, et est un bijou en fait de résidence complète et confortable.
Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois avec corridor central, salons avec devant de cheminée en marbre et chambre à coucher, salle à manger sur le pallier principal et une cuisine séparée avec chambre à bain, chambre à laver et autres chambres, un rangé avec eau chaude et froide, grande cuve et waterwork, etc., cour plantée d'arbres et un verger avec orangers en rapport, figuiers, magnolias et autres arbres, jardin, [illegible] le tout en parfait état et prêt à être occupé immédiatement.
Les installations de gaz et les glaces ne sont pas incluses dans la vente.
Comme résidence agréable et tranquille le quartier est sans pareil.
Cette propriété touche à la magnifique résidence de Mme Théodore Lanaux et voisine de celle de M. H. Tremoulet. On peut la visiter tous les jours de 10 heures du matin à 2 heures P. M.
Termes—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la portion à crédit à 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an à pour cent d'honoraire d'avocat, et transfert de la police d'assurance; l'acquéreur aura à assumer les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Octave de Armas, aux frais des acquéreurs.
17 oct—17, 18, 23 à la vente.

PAR REED & WELSHANS.

MEUBLES, WAGONS et HARNAIS VACHE, Etc.—Sixième District—Succession de Amanda M. Carbo ly Nuguer—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 503, Division B.

PAR REED & WELSHANS—Chas. H. Reed, encanteur—LUNDI 8 novembre 1880, à 11 heures du matin, sur les lieux rue des Magasins, entre les rues Webster et Bloomingdale, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé le 26 octobre 1880 dans l'affaire ci-dessus, suivant inventaire au greffe de la Cour Civile de District, les biens, savoir:
DIVERS EFFETS MOBILIERS.
Conditions—Comptant sur les lieux.
28 oct—3, 8 nov

ILET TOUT ENTIER RUE DES MAGASINS, DANS LE SIXIÈME DISTRICT, AVEC DES AMÉLIORATIONS
Succession d'Amanda M. Carbo, V. Nuguer, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans No. 503, Division B.

PAR REED & WELSHANS, encanteurs—C. H. REED, encanteur—A l'encan, SAMEDI, 27 novembre 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, Division B, signé 26 octobre 1880 dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, savoir:
UN CERTAIN ILET DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, connu comme l'ilet No 25, borné par les rues des Magasins, Constance, Webster et la ligne de Bloomingdale, subdivisé en 23 lots et mesurant en tout 301 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la rue Constance, 283 sur la rue Webster et 285 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne qui le sépare de Bloomingdale. La propriété est admirablement située pour résidence, jardin et laiterie.
Conditions—L'acquéreur assumera un billet hypothécaire de $600, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de l'échéance et payable le 3 juillet 1881, et le reste comptant.
Acte de vente par Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
oct28—28 nov14 27